

Bulletin d'information n°23 – 2015/2016

**CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DE LA CONFERENCE DU JEUNE BARREAU DE LUXEMBOURG**

Jeudi 14 juillet 2016

Luxembourg, le 24 juin 2016

Chères Consoeurs,
Chers Confrères,

Tous les membres de la Conférence du Jeune Barreau, à savoir :

1. tous les anciens présidents de la Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg,
2. tous les avocats à la Cour et avocats inscrits à la liste IV assermentés postérieurement au 15 septembre 2005,
3. tous les avocats quelle que soit la date de leur assermentation,

sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale qui se tiendra le

**jeudi 14 juillet 2016 à 17.00 heures
à la Cour Supérieure de Justice
Plateau Saint Esprit
Salle CR 0.19**

Pour discuter et voter sur les points suivants de l'Ordre du Jour :

1. Désignation du président de séance, du secrétaire et des scrutateurs
2. Allocution du Président
3. Rapport du Secrétaire
4. Rapport du Trésorier
5. Rapport des réviseurs de caisse
6. Approbation des comptes de l'exercice 2015-2016 se terminant le 30 juin 2016
7. Décharge aux réviseurs de caisse
8. Décharge aux membres du comité sortant
9. Elections statutaires :
 - a. élection du vice-président ;
 - b. élection des membres du comité, à savoir 4 avocats à la Cour, 4 avocats et un représentant de Diekirch
10. Election des réviseurs de caisse pour l'année 2015-2016

Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg ■ 45, allée Scheffèr ■ L-2520 Luxembourg ■ Luxembourg

E-mail: info@cjbl.lu

11. Vote sur la reconduction de la participation financière annuelle du Président
12. Vote d'adoption des Règles internes de la Conférence du Jeune Barreau
13. Divers
14. Allocution du nouveau Président

Les actes de candidature pour les postes de vice-président et de membre du comité sont à faire à partir du lundi 27 juin 2016 jusqu'au vendredi 8 juillet à 12.00 heures par voie d'inscription avec signature sur la liste prévue à cet effet, qui sera déposée à partir du lundi 27 juin 2016 au secrétariat du Barreau, à la Maison de l'Avocat, 45, allée Scheffer. Elle pourra être consultée et signée pendant les heures d'ouverture du secrétariat, soit de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les noms des candidats seront portés sur les bulletins de vote qui seront distribués le jour de l'assemblée générale.

Les suffrages pourront cependant être exprimés en faveur de toute consœur et de tout confrère éligible, même si leur nom ne figure pas sur les bulletins de vote.

Une liste de présence sera tenue le jour de l'assemblée générale dès 16.30 heures. Les consœurs et confrères sont invités à signer cette liste dès leur arrivée et à se faire délivrer à la même occasion leur bulletin de vote pour les élections statutaires.

Les votes par procuration en bonne et due forme seront possibles cette année. Seule une procuration par personne sera acceptée.

Afin de faciliter l'organisation du dîner du nouveau Président, les personnes voudront y prendre part, sont priées de prendre connaissance du programme et de compléter le bulletin d'inscription annexé.

L'inscription au dîner est obligatoire et le paiement de la participation financière vaudra inscription.

J'espère vous voir nombreux à l'Assemblée générale du 14 juillet prochain !

Bien confraternellement à vous,

Pour le Comité de la Conférence du Jeune Barreau

Benjamin BODIG
Président

Chères Consoeurs,
Chers Confrères,

Conformément à la tradition, le nouveau Président de la Conférence du Jeune Barreau organise une fête le jour de l'assemblée générale qui clôture l'année en cours.

Le lieu de la soirée sera dévoilé lors de l'assemblée générale à 19h15 ainsi que via notre site Internet et page Facebook.

Nous vous promettons une agréable soirée dans un lieu qui vous laissera rêveur.

Le nombre des avocats inscrits et donc des invités potentiels augmente chaque année et il est donc impératif de connaître à l'avance le nombre d'invités souhaitant participer à la Soirée du Président le 14 juillet prochain.

La participation aux frais est fixée à 30.-€ par personne pour les avocats et à 40.-€ par personne pour les avocats à la Cour, avocats liste IV et accompagnants (augmenté de 4.- € pour un don au profit de l'association Friendship Luxembourg) avec prière de virer le montant au crédit du compte CCPL de la Conférence du Jeune Barreau n° IBAN LU97 1111 0820 9937 0000.

Je vous prie dès lors de bien vouloir remplir le formulaire en ligne sous l'onglet <http://www.barreau.lu/agcjb1> ou renvoyer le talon-réponse ci-dessous à l'adresse mail henry.deron@kckg.com ou par fax : 22 73 32 le 11 juillet 2016 au plus tard.

Vos dévoués,

Benjamin BODIG
Président

Henry DE RON
Vice-Président

TALON-REPONSE

Le futur Président a le privilège de vous inviter à la traditionnelle soirée qui suit l'assemblée générale de la Conférence du Jeune Barreau:

- ❑ **Quand** : jeudi, 14 juillet 2016
- ❑ **Lieu** : secret
- ❑ **Horaire** : de 19:30 à 02:00

Afin de faciliter la préparation de cet événement, merci à tous ceux qui souhaitent y participer de confirmer leur présence au plus tard pour **le 11 juillet 2016** :

- En remplissant le formulaire sous www.barreau.lu/agcjb1

ET

- En effectuant un virement de **34.- €** (avocats) **44.- €** (avocats à la Cour, avocats liste IV et accompagnants) (dont 4.- € de don pour l'association Friendship Luxembourg) au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire : **Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg**
Adresse : **45, allée Scheffer L- 2520 Luxembourg**
IBAN : LU97 1111 0820 9937 0000
BIC : CCPL
Communication : **Soirée Président 2016 + Don Friendship**----- (votre nom, prénom)

OU

- En effectuant un virement de **30.- €** (avocats) **40.- €** (avocats à la Cour, avocats liste IV et accompagnants) au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire : **Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg**
Adresse : **45, allée Scheffer L- 2520 Luxembourg**
IBAN : LU97 1111 0820 9937 0000
BIC : CCPL
Communication : **Soirée Président 2016** ----- (votre nom, prénom)